



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1179

12 Mars 2015

- **Les révélations posthumes d'Oriel Jean confortent la thèse de crime politique contre Jean Dominique**
- **Escalade de violence contre des espaces catholiques romains en Haïti**
- **La CARICOM condamne la remontée de l'anti-haïtianisme en République Dominicaine**
- **Agriculture: Mûrissement phénoménal des mangues au Plateau central**

>> **Les révélations posthumes d'Oriel Jean confortent la thèse de crime politique contre Jean Dominique**

Diffusée le 10 mars à la radio, cette interview a été réalisée par le journaliste Guyler C. Delva, également ancien secrétaire d'État à la communication du gouvernement actuel, environ un an avant l'assassinat par balles d'Oriel Jean le 2 mars 2015 à Delmas. Cet entretien permettrait de mieux comprendre les circonstances de l'assassinat, le 3 avril 2000, du journaliste, Jean Léopold Dominique, et du gardien de Radio Haïti Inter, Jean-Claude Louissaint. Il pourrait encourager d'autres témoins de ce crime à se manifester, estime Delva dans des déclarations à AlterPresse. Personne d'autre - pas même l'ancienne compagne du défunt journaliste, Michèle Montas - n'était au courant de ce qui se dit dans cette interview jusqu'à sa diffusion, tient à préciser Delva. Contacté sur les déclarations d'Oriel Jean, Mario Joseph, avocat de l'ancien président, n'a pas voulu faire de commentaire. Ancien chef de la sécurité d'Aristide, Oriel Jean a notamment laissé entendre que Jean Dominique avait été visé pour sa position critique vis-à-vis du parti politique Fanmi Lavalas, qui a alors lancé une offensive contre lui vers 1999-2000. Le mouvement paysan «Koze Pèp», promu, entre autres, par Jean Dominique, aurait été vu par Aristide comme un parti politique qui pouvait lui nuire à la présidentielle prévue pour la fin de l'année 2000.

Aristide aurait engagé l'ancienne sénatrice du parti Fanmi Lavalas, Mirlande Libérous Pavert pour faire taire Dominique, considéré comme «un cancer» par cette dernière, a révélé Oriel Jean. Ces déclarations ont été diffusées après qu'un rapport ait été émis, le 7 janvier 2015, sur le dossier du défunt journaliste par la chambre d'instruction criminelle de la cour d'appel de Port-au-Prince. Ce rapport désigne l'ancienne sénatrice Mirlande Libérous Pavert, comme «auteure intellectuelle» du double assassinat.

Huit autres personnes, dont des militants Lavalas, sont inculpées dans l'assassinat: l'ancien maire adjoint de Port-au-Prince, Gabriel Harold Sévère, Annette Auguste (Sô Àn), Frantz Camille, Jeudy Jean Daniel, Markenton Michel, Toussaint Mercurieu, Mérité et Dimsley Milien. Entre le 10 février 2011 et le 5 juin 2013, la Cour d'appel de Port-au-Prince a auditionné pas moins de 19 témoins et inculpés, parmi eux les anciens présidents René Garcia Préval et Jean Bertrand Aristide respectivement les 7 mars et 8 mai 2014. Après l'audition le 25 janvier 2013 d'Oriel Jean, le cabinet d'instruction a décidé de considérer Mirlande Libérous Pavert comme auteure intellectuelle pour sa non comparution. Les déclarations d'Oriel Jean ont été contestées par l'ancien président Aristide, dans sa déposition en mai 2014.

>> **Escalade de violence contre des espaces catholiques romains en Haïti**

Des religieux de différentes confessions chrétiennes lancent un appel à la justice, suite au cambriolage, dans la nuit du 4 au 5 mars 2015, de l'école des sœurs de Verrettes (Artibonite, Nord). Les bandits armés ayant investi l'espace scolaire ont menacé les religieuses, avant d'emporter des matériels.

Depuis novembre 2014, au moins une vingtaine d'actes de violences ont été enregistrés contre les sœurs des différentes communautés religieuses du pays, dont 5 rien que dans le diocèse de l'Artibonite. Selon une liste

communiquée par les responsables de l'église catholique romaine dans l'Artibonite, les communautés religieuses victimes des actes de violences dans le diocèse sont : les filles de Marie à Verrettes le 5 mars 2015, les sœurs de la Sainte-Union à Saint-Michel de l'Attalaye le 23 février 2015, les missionnaires de l'Immaculée Conception à Dubuisson le 27 décembre 2014, les sœurs missionnaires du Christ-Roi à l'Estère dans la nuit du 11 au 12 décembre 2014 et les sœurs de la Charité de Saint-Louis à Petite Rivière de

l'Artibonite le 8 décembre 2014. « Des hommes armés de pistolets, de piques et de bâtons ont investi ces espaces religieux pour intimider, insulter, brutaliser et gifler les sœurs, et emporter tout ce qu'ils ont trouvé comme argent et objets de valeurs », déplore l'évêque de l'Artibonite, Mgr Ives Marie Péan, lors d'une messe d'action de grâce spéciale, le 9 mars 2015, aux Gonaïves. Lors de cette messe, les sœurs des différentes communautés religieuses ont renouvelé leur engagement à servir la population. La Conférence haïtienne des religieux, regroupant toutes les congrégations et les instituts religieux du pays, dénonce l'acte. « On aurait aimé que cela cesse »,

déclare la sœur Christiane Gervais, une des conseillères de la Conférence, appelant les autorités à enquêter pour « trouver les auteurs » et comprendre leur « mobile ». « Nous condamnons ces types de crimes commis contre ces espaces religieux », dénonce le Pasteur Clément Joseph, secrétaire général de la plateforme Religion pour la paix, rassemblant la majorité des cultes se trouvant sur le territoire haïtien. « Trouver les criminels et les juger. Quand une société tolère trop longtemps les crimes, elle risque de s'effondrer », signale Religion pour la paix, qui appelle les gouvernants à « protéger tous les citoyens en garantissant leur droit à la vie et aux services ».

>> La CARICOM condamne la remontée de l'anti-haïtianisme en République Dominicaine

La Communauté des Caraïbes (CARICOM) dénonce la résurgence d'un sentiment anti-haïtien en République Dominicaine. Cette position a été exprimée dans un communiqué, publié après la conclusion de la 26ème réunion intersessionnelle de la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM, qui s'est tenue à Nassau (Bahamas) du 26 au 27 février 2015. Cet anti-haïtianisme a conduit à la mort d'un migrant haïtien, la profanation du drapeau haïtien et l'expulsion d'un nombre croissant d'Haïtiens sans vérification de leur statut d'immigration, déplore le communiqué. Compte tenu de ces développements inquiétants, la CARICOM dit maintenir la même posture vis-à-vis de la République Dominicaine. En novembre 2013, elle avait suspendu l'examen de la demande d'adhésion dominicaine à la Communauté, pour protester contre la dénationalisation des Dominicains d'ascendance haïtienne par la sentence du tribunal constitutionnel

dominicain. Elle souligne sa vive préoccupation face au processus de régularisation des Dominicains d'origine haïtienne, privés arbitrairement de leur nationalité par la décision de la République Dominicaine. Les responsables gouvernementaux dominicains n'entendent pas prolonger ce processus malgré le fait que seul un très petit nombre (6 937) - de personnes touchées par la sentence - aient pu appliquer dans le temps imparti, laissant un grand nombre de gens, estimé à plus de 100 000, vulnérables à l'expulsion, critique le communiqué. En ce moment, les récents événements racistes enregistrés contre les ressortissants haïtiens ont contribué à créer une situation très tendue entre les deux pays. Le silence du gouvernement haïtien actuel laisserait place à des flous, des doutes et des suspicions, selon divers secteurs.

>>Agriculture : Mûrissement phénoménal des mangues au Plateau central (Correspondance Ronel Odatte)

C'est une réalité inédite, personne n'avait jamais vu cela au Plateau central et plus particulièrement à Hinche : les manguiers ne cessent de donner des fruits. Depuis mars 2014, la production des mangues ne s'est pas arrêtée. Il suffit de faire un tour au centre-ville de Hinche ou à la campagne pour en faire le constat. Tous les matins, beaucoup viennent s'approvisionner dans les marchés. De Mirebalais à Thomassique et de Hinche à Maïssade, il y a de la mangue partout. On en mange, on en commercialise : Madan Blan, Jan Mari, Batis, Ti Woz attirent, sans répit, les consommatrices et consommateurs. Au Plateau central, habituellement, les manguiers commençaient à fleurir au mois de février. On devait attendre mai pour que le fruit atteigne sa maturité. Aujourd'hui, en 2015, les mangues fleurissent et mûrissent pendant toute l'année. Le marché est alimenté quotidiennement. Un phénomène pour les

uns, une prophétie pour les autres. « Parfois des saisons sèches deviennent des saisons pluvieuses. Le problème est avant tout climatique et chacun doit essayer de s'adapter à cette réalité », prévient l'ingénieur agronome Evens Bien-Aîmé, responsable du bureau du ministère de l'agriculture à Cerca-Cavajal. « C'est le changement climatique. On doit s'attendre à toute une série de phénomènes complexes. Cela pourrait devenir irréversible si, au niveau mondial, on ne prend pas conscience du danger qui plane sur notre planète », indique Philfrant St Naré, ancien coordonnateur de l'équipe technique du Mouvement paysan de Papaye. Malgré cette abondance de mangues, les prix sont toujours élevés. Il faut avoir 10 gourdes pour se procurer 3 mangues tandis que dans 2 mois, le prix pour 6 pourrait être exactement le même. **Lire l'article :** <http://www.alterpresse.org/spip.php?article17833>

A lire également :

- Les funérailles de Sony Estéus fixées au 14 mars (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17888>);
- Décès de Bob Lemoine, une icône de la radio (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17882>);
- Le décès du journaliste Léontes Dorzilmé est un coup dur, témoignent ses collaborateurs (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17889>);
- Dix-neuf nouveaux députés ou quand la politique révisé sa géographie (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17857>).